

L'AMCLSCQ EN BREF !

Volume 45, numéro 1, le 21 février 2020, page 1
Rédaction : Dr Sylvain Dion

DÎNER-CAUSERIE

14 février 2020

Dans le cadre du dîner-causerie qui se tenait le 14 février dernier en marge du congrès de la FMOQ portant sur la psychiatrie, j'ai eu l'occasion de rencontrer quelques membres de l'AMCLSCQ, et de partager les dernières nouvelles syndicales notamment sur les SIAD, la capitation et d'autres sujets d'intérêts ainsi que d'échanger sur leurs préoccupations.

Nous vous invitons d'ores et déjà à notre prochain dîner-causerie se tiendra le 17 avril prochain à l'hôtel Delta de Québec à l'occasion du congrès de la FMOQ portant sur l'appareil locomoteur.

Pour ceux et celles qui s'interrogent sur l'absence de ces dîners-causeries à Montréal, la raison en est toute simple, la logistique des salles et du service du dîner limite nos interventions pendant l'heure du repas des congrès de la FMOQ. Nous déplorons cette situation, mais à tout le moins nous estimons important de maintenir ces rencontres lors des congrès dans la Capitale nationale.

SIAD : NOUVELLE MOUTURE !!

Un peu avant les fêtes, la lettre d'entente 336 mettant en place les équipes SIAD a été révisée. On se rappelle que l'entente initiale avait été décriée par certains médecins.

Lors de la renégociation de cette lettre d'entente, le texte comme convenu entre les parties, reprenait la volonté exclusive du MSSS. Il a été reproché à la FMOQ de s'ingérer dans l'organisation des soins c'est pourquoi, pour cette nouvelle mouture, elle s'est faite discrète et elle a tout simplement accepté le nouveau texte proposé.

Cette nouvelle entente a de nouveau soulevé quelques protestations de certains médecins œuvrant en maintien à domicile notamment sur la notion du 3 à 7 jours totalement irréaliste dans nos équipes de maintien à domicile.

Le déploiement des équipes SIAD et votre implication !

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle version de la Lettre d'entente no 336 est en vigueur et les CISSS et CIUSSS sont

à discuter avec des équipes médicales sur le terrain pour déployer des équipes SIAD, là où il le sera pertinent.

Nous invitons les équipes de médecins de CLSC œuvrant en maintien à domicile à participer aux discussions qui ont cours pour se positionner et pour bénéficier des avantages prévus dans cette lettre d'entente.

Certes, il reste à corriger certains irritants de cette entente, mais il est essentiel que les CISSS et CIUSSS déposent, d'ici la fin mars, des projets d'équipes SIAD. Ultérieurement, si cela s'avère nécessaire, la lettre d'entente pourrait être amendée pour répondre davantage à la réalité terrain. Discutez-en avec vos établissements ou contactez-nous si vous le jugez à propos !

Nous vous donnons également rendez-vous le 24 avril prochain à l'occasion de notre colloque annuel pour en apprendre davantage sur cette nouvelle entente!

À VOS AGENDAS

6 novembre 2020 :

ITHQ, Montréal ou Webdiffusion

AGA et demi-journée de FMC

LA DEMI-JOURNÉE DE FORMATION TRAITERA DES DEUX SUJETS SUIVANTS :

- La stéatose hépatique
- L'hormonothérapie en 2020

D'AUTRES DÉTAILS SUIVRONT PROCHAINEMENT.

Nous espérons vous compter nombreux le 6 novembre prochain.



Association des Médecins
de C.L.S.C. du Québec

2000-3500 boul. de Maisonneuve Ouest
Westmount QC H3Z 3C1

Téléphone : (514) 875-7412

Télécopieur : (514) 875-9365

Courriel : info@amclscq.org

Site Web : amclscq.org